L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 MAI 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - IMPRIMEURS.
NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 15 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif à la Bourse des Négociants et des Encaissements, rue Royale, à midi—Un assortiment exigé dans le Premier District, dans l'Etat comprenant entre les rues Fulton, Poydras et Lafayette, avec les améliorations qui s'y trouvent. Saisi dans le but de vendre pour satisfaire deux jugements en faveur de Thomas Aiken, un terrain dans la Premier District, avec un magasin en briques à trois étages, avec portion et fondations en fer, rue des Magnolias, entre Commerce et Gravier.

Par F. J. Specht, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles—62 actions de la Compagnie d'Assurance Hope.

Par R. Durkee, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, rue Royale, vente sans réserve de deux terrains situés à Carrollton, paroisse Jefferson

Par F. P. Maunier à la Bourse d'Encan à l'Hôtel St Charles, à midi, un lot de terre formant l'ancienne cour des rues Esplanade et St Jean Baptiste.

Par S. Guinault, à midi, à la Bourse d'Encan à l'Hôtel St Charles—Sept lots de terre contigus dans une rue Bolidaite et St Antoine, avec une jolie maison cottage et quelques autres bonnes ameliorations, et bien garnis de pêche, un autre lot de terre rue St Antoine, avec une maison jumelle dessus, etc.

Par C. E. Girardey & Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, rue Royale, deux nouveaux et très belle et agréable résidence en brique, No 66 rue de l'Esplanade, nouvellement bâtie de construction moderne et alignement facile, avec jardin, écurie et appartements à M. J. E. Villavaso—De plus, des actions de banque et de chemin de fer et des bonds et actions d'assurance—De plus, une résidence neuve, complète, avec meubles de salon à Mandeville, ayant un grand canal et de jolies cabanes à bain sur le côté.

Par Rug Tourné, à 11 heures, au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, vente sans réserve pour cause de dissolution de la maison Carriere et Logan—toute la nouvelle et élégante ameublement en vieux acajou, consistant en bibliothèque, canapés, tables, glaces, pendules et ornements de cheminée, canapé en laine, piano oblique en bois de rose, d'Erard. Voyez l'annonce.

Coupe du nouveau Monde.— M. D. F. Morgan, surintendant, appelle l'attention du public sur la vente de la coupe du steamer Mexico, annoncée par lui pour aujourd'hui, à 5 1/2 heures du soir, au poteau No. Troisième District.

Par grande vente, sans réserve, Chattlements de charrettes et de cet et de rogers de menuiserie, etc. Ce matin, à 10 heures, au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, pour cause de liquidation de la maison Carriere & Logan. Voir les avis d'usage par Eugène Pourcé, encanteur.

M. J. DEJAN, accoucheur spécialiste et consultant public sur les diverses ventes qu'il fera aujourd'hui à 10 heures et aux endroits ci-après désignés, savoir: A 10 heures et demie du matin, aux abattoirs du Dr. Smith, au coin des rues Baronne et Gravier, obvenant à ces rues, à 10 heures et demie du matin, une quantité considérable de meubles et d'effets de ménage, consistant en beaux meubles, en acajou et en bois de rose, bibliothèques, glaces, lustres, tapis, beaux vases et bronzes, pendules, literie, et matelas et couvertes, chaises et fauteuils, rideaux et draperies, ustensiles de cuisine, coffre-fort, un bon piano oblique en bois de rose, d'Erard. Voyez l'annonce.

Coupe du nouveau Mexico.— M. D. F. Morgan, surintendant, appelle l'attention du public sur la vente de la coupe du steamer Mexico, annoncée par lui pour aujourd'hui, à 5 1/2 heures du soir, au poteau No. Troisième District.

Par grande vente, sans réserve, Chattlements de charrettes et de cet et de rogers de menuiserie, etc. Ce matin, à 10 heures, au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, pour cause de liquidation de la maison Carriere & Logan. Voir les avis d'usage par Eugène Pourcé, encanteur.

☞ Achetez vos cigares et ce seront chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE D'ALCEN,
146.....Rue des Remparts.....186

ATTENTION!!

☞ Propriétés, améliorés et vacantes de valeur, dans le Premier et Deuxième Districts, à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention du public aux ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, rue Royale, par le ministère du Shérif: Ces ventes comprennent:

1. Un Magasin en briques, à trois étages, No 38 rue des Marsouins, Premier District.

2. Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans une rue Front et Fulton, entre celles de Peyster et Lafayette, même District.

3. Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Hevia ou Lafayette, entre celles Philippe et Marais, même District.

4. Une part ou de terre située rue Julia, entre celles de Villere et la Levée, même District.

5. Et trois terrains faisant face aux rues Wells, Front et Gravier, Deuxième District.

Pour plus détails et les conditions de vente voir aux annonces.

Par O. Vaist & co Fr. rue Tivoli—mobilier.

Par Francis Fernandez, au coin des rues Chartres et St Louis—marchandises en bal. habillements, chaussures, faïencerie, verrerie &c. Et au poteau 36, 3e District, l'abrick du steamer Mentor.

Par Jos. H. Robert au No 64 de la rue Vieille-Levée, une abondante mobilier, chapeaux &c.

ATTENTION!

L'attention des marchands est appelée à la vente aux enchères de vins, groceries, liqueurs coffre-forts, lundi prochain, à 11 heures, au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, pour cause de liquidation de la maison Carriere & Logan. Voir les avis d'usage par Eugène Pourcé, encanteur.

Une nouvelle Taxe.

Nous avons assez souvent discuté toutes les questions se rattachant à la police métropolitaine pour que nous n'ayons pas besoin d'établir aujourd'hui, pour nos lecteurs, l'inconstitutionnalité de la loi qui porte que les sommes faites pour les dépenses de cette police seront recouvrables au paiement des taxes municipales. Nous avons démontré que la décision de la Cour suprême de la Louisiane, tout en déclarant valide l'organisation de la police métropolitaine, s'abstenait de prétendre la question relativement aux taxes métropolitaines. Nous avons prouvé que cette décision était conforme à celle de l'avocat de la ville et des éminents jurisconsultes qu'il s'est adjoint, et il nous semble que l'administration municipale ne peut faire autrement que de maintenir sa position jusqu'à ce qu'une décision judiciaire en dernier ressort l'oblige à l'abandonner.

Aussi, est-ce avec autant de surprise que de indignation que nous avons vu présenter au Conseil de ville de Nouvelle-Orléans l'idée non-seulement d'adoption équivalemment à la sommation la plus abjecte de la part de la ville aux mercenaires spoliateurs de la Législature radicale. Nous donnons et donnons le texte de cette ordonnance ainsi que les votes auxquels elle a donné lieu. Elle a été renvoyée au comité de finances et il est à craindre que le comité ne fasse un rapport favorable au projet de M. Fisher. Mais nous espérons que l'ordonnance trouvera une résistance énergique dans les deux conseils et qu'au besoin elle sera frappée du veto du maire.

Elle aurait pour effet de mettre à la charge de la ville une somme de $400,000 par an, qu'il est pas et ne peut pas être comprise dans le taux légal accordé à la ville. Elle violerait formellement la Charte qui limite les taxes municipales au maximum de un et demi pour cent, et ajouterait à ce taux, déjà très élevé, une taxe spéciale de trente pour cent dollars, ce qui porterait le total des taxes municipales à deux et quart pour cent au lieu de un et demi.

Voici le texte de cette fameuse ordonnance:

Attendu que l'assemblage de personnes, porteurs de mandats émis par le bureau de la police métropolitaine, sont sur le point d'entendre des preuves à la visite de la Nouvelle-Orléans; et, attendu que la tribunal du premier degré a déjà décidé que les dits mandats sont légalement recevables en paiement des taxes de ville; et attendu que, dans l'opinion de jurisconsultes éminents, la décision de la Cour inférieure sera soutenue par la Cour Suprême; et attendu qu'en vertu de la loi que stipule que les dits mandats seront reçus en paiement des taxes municipales, la ville de la Nouvelle Orléans, en cas de refus par ses officiers, de recevoir les dits mandats sera exposée au poursuit de dommages *avantage et énormes*; et le Cour Supérieure confirme le jugement déjà rendu par la Cour inférieure; et, attendu qu'une telle confirmation est impétueuse et imminente, parce qu'il la ville sera finalement *forcée de payer* une taxe pour payer les dits mandats — d'autant plus que les porteurs des dits mandats, en vertu des dispositions de la section 37 de la loi sur la police métropolitaine, telle qu'elle a été amendée le 8 mars 1869, pourront former par mandamus le conseil de ville à lever une taxe pour payer les dits mandats en conformité avec la loi, en conséquence,

Il est ordonné par le conseil commun de la ville de la Nouvelle Orléans:

Section 1.— Qu'une taxe spéciale est par la présente levée sur toutes les propriétés, réelles et personnelles, dans les limites de la ville de la Nouvelle Orléans, non exemptées par la loi, de 15 cents sur chaque cent dollars d'evaluation, d'après l'assessement de 1868, laquelle taxe sera due et payable le 1er juin 1869, et si cette taxe n'est pas payée à cette date, il sera du devoir des comptes de taxes devant publiés par le receveur, et en sera poursuivi de la manière prescrite par la loi pour le recouvrement des taxes pour le paiement de la dette consolidée de la ville de la Nouvelle Orléans.

Sect. 2 — Et il est de plus ordonné que tous les mandats tirés par le Bureau de police métropolitaine, pour services et dépenses de cet Bureau et de la force de police de la Nouvelle Orléans, pour le paiement de la proportion due dite ville sur toute et dépense supportée ou à supporter par la ville de la Nouvelle-Orléans, proportion à déterminer suivant la loi, conformément aux dispositions de la loi créant le dit Bureau de la police métropolitaine, et les amendements à la dite loi, seront reçus et seront par la présente déclarés recevables en paiement des taxes dispensées par cette section.

1e—Toutes taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, à tout titre, pour les années 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867.

2e—La taxe spéciale de 75 cents par cent dollars levée par la première section de cette ordonnance."

M. Montgomery ayant fait la motion de déposer cette ordonnance sur le bureau ce qui est dû être adopté à l'unanimité, la motion n'a été secondée que par 5 voix contre 6 : voici les noms des votants :

Oui : MM. Aitkens, Walker, Montgomery, Morphy et Pandely—5.

Non : MM. Kearney, Camp, Grandpré, Fisher, Wyane et Breen—6.

MM. Rose et Pemberton étaient absents.

La motion de M. Pandely de référer l'ordonnance à un comité spécial a été rejeté, et l'ordonnance a été référée au comité de finances.

Nous dirons, n'en déplaise à l'auteur de l'ordonnance, que nous ne connaissons pas de puissance au monde qui puisse obliger les mandataires d'une population composant le Conseil de ville, à voter une taxe quelle qu'elle soit. La Législature peut les autoriser à voter une taxe et non les y contraindre. Si les Conseils adoptent l'ordonnance proposée par M. Fisher, la responsabilité retombera tout entière sur eux, et il sera sarabondament démontré que ceux qui voteront cette mesure inique et spoliatrice se font les serviles instruments de la clique radicale ou les complices des spéculateurs et mandats métropolitains. Nous ferons connaître leurs noms afin que les électeurs sachent à quoi s'en tenir sur le compte de ces mandataires infidèles.

MACHINE A COUDRE.—Une machine à coudre dont la réputation est faite et qui continue admirablement sa réputation est celle Wheeler & Wilson, dont la simplicité et la solidité sont parfaites. Cette machine a une autre supériorité précieuse, celle du bon marché. Elle se vend en effet $25 de moins que toute autre machine de première classe. Une pareille considération, même à mérite égal, serait déterminante et nous dispense d'en dire davantage.

☞ Le Pailliasse, Arlequin, Pantalon et Colombine, à la Matinée, à midi, à l'Académie de Musique.

LES PROCHE CONTRE LES VINS SALES.— Hier, dans un des procès relatifs aux vins salés, le juri, après être resté toute la nuit en délibération, est venu rapporter à la Cour qu'il ne pouvait se mettre d'accord sur le verdict à rendre. C'est là le premier échec subi par la poursuite, et nous espérons que ce ne sera pas le dernier. Au dessus de l'intérêt des agents qui doivent profiter de la confiscation des vins, il y a l'honneur du gouvernement qui est engagé dans cette affaire, et nous voudrions voir l'administration du Président Grant placer cet honneur au dessus de toutes les convoitises de quelques agents Malhonnêtes, et le Président, qui, la vérité les pousse, ne connaissent le premier mot de ces procès, où il est probable que l'avocat-général est dans le même cas, sans qu'il aucun d'eux ne voudrait laisser compromettre la dignité du gouvernement dans des procès de ce genre. Notre conviction sincère est qu'un juri d'hommes à la fois compétents et impartiaux ne prononcerait invariablement contre la confiscation. Des divisions, insignifiantes au premier abord, sont devenues plus vives et plus prononcées à des élections qui ne valaient pas 6 d'être adversaire irréconciliable du gouvernement personnel se sont rappelé que je ne partageais pas d'autres opinions qu'la proscription; telle personne influente dont l'appui m'avait été précieux a répété, après les amis de candidat été au septembre, que j'étais étranger à votre département.

De nouvelles manifestations plus significatives vinrent ensuite qui me valurent de votre ville, deux candidatures se disputant votre suffrages. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que la victoire fut encore pour moi, grâce à votre énergie et à votre dévouement.

Aujourd'hui, à la veille des élections générales, ce sentiment instinctif de la reconnaissance publique se manifeste par un acte dont l'importance n'échappera à personne.

Un comité de 200 négociants, armateurs, propriétaires, membres de la chambre de commerce et du tribunal consulaire, s'est réuni hier soir chez M. Pastoret, président de la chambre de commerce. La lettre suivante a été signée :

A monsieur Ferdinand de Lesseps, président fondateur de la Compagnie de Suez.

Marseille, le 19 avril 1869.

Le canal de Suez s'achève en ce moment; dans quelques mois il sera livré au commerce du monde. Cette œuvre la plus grande du dix-neuvième siècle, c'est vous qui l'avez conçue : c'est vous qui l'avez exécutée.

Pour la France, c'est une gloire de plus; pour Marseille, où se concentre le commerce français avec l'Orient, c'est une source nouvelle de richesses et de prospérité.

Les intérêts de Marseille et de l'isthme de Suez sont désormais indéparables. Je leurs les nos c'est défendre les siens. Pour nous, nous avons l'honneur de cette double mission; comme que personne, vous pouvez la remplir de vrai le pays.

C'est dans cette pensée que nous avons résolu de vous porter comme candidat à la députation. La France législative, c'est en prit un nom de son enfants qui l'ont le plus illustrée, et Marseille sera heureuse de Père, en vous faisant son élu, de vous donner un premier témoignage de la reconnaissance nationale.

☞ Aujourd'hui, à midi, à la matinée de l'Académie — PUNCH et JUDY, le véritable Anglais, par le professeur J. C. Gregory.

UNE NOUVELLE CANDIDATURE.—On lit dans la *France* :

On a beaucoup remarqué dans une des dernières séances des Cortès, le mot échappé à un des ministres du cabinet espagnol, disant que l'on connaîtra peut être plus tôt qu'on ne pense le nom du souverain qui doit être appelé au trône d'Espagne.

Le bruit court aujourd'hui que le nouveau candidat au trône serait le prince Léopold-Eugène-Charles, prince héréditaire de duché de Hohenzollern-Sigmaringen, marié depuis 1861 à la princesse héréditaire de Portugal, Antonie-Marie-Fernande, sœur du roi don Luiz.

Le prince Léopold est né en 1835, il a donc aujourd'hui près de trente-quatre ans.

COMPLOT DE MILAN.

Le *Pertaccusan* du 22 donne les détails suivants :

Il paraît que Mazzini, dans sa nouvelle conspiration, avait envoyé des programmes circulaires dans lesquels les affiliés étaient divisés en sections, suivant qu'ils se trouvaient à la campagne, ou à la ville.

Le caractère du mouvement était tout à fait insurrectionnel. Les républicains formaient les deux principaux partis, et les démocrates, la puissance d'une ville voisine. La distribution des armes était déjà commencée. C'étaient des bombes à la Orsini et des revolvers.

Les amis de la Sicile qui avaient été forcés de se sauver de Naples il y a quelques jours, avaient également commencé à Milan. Le plan pour des conspirateurs étaient déranger à la ville. Au point du jour, dimanche, Milan devait être bouleversé par les détonations et par les cris des hommes et des revolvers. On devait s'emparer de tous les officiers n'habitant pas les casernes, et l'on devait tout d'abord suivre de la préfecture et de la questure. Mais, avant 11 5/8 à 13 1/2. Café inactif. Mélasse calme et ferme. Porto Rico 68 à 72. Fret ferme.

New York, 14—5 80, 102 1/8. 10-40, 100 1/8 à 3/4.

New York, 14—Argent facile et sans changement. Bons, forts à la clôture.

Savannah, 14 mai.—Coton calme, mais ferme. Vendu 250 balles, Mid. 29. Reçu 568. Temps clair.

Charleston, 14 mai.—Coton calme. Vendu 900 balles, Mid. 32 1/4. Reçu 389 balles. Des nouvelles de toutes les parties de l'Etat rapportent la récolte de cette année les terres hautes comme généralement endommagée par la récent vent du Nord. Le beau temps d'aujourd'hui faisait espérer le retour. La récolte des îles de la mer promet généralement d'être bonne.

Wilmington, 14—Coton sans plus ferme. Vendu de 450 balles. Reçu 130. Middling 26 1/2.

Temps froid et désagréable de la récolte de coton.

Memphis, 14—Coton ferme. Bas middling 26 1/2 à 26 3/4. Reçu 358 balles. Exporté 96. Reçu pendant la semaine 1656. Exporté 1471. Stock 42,885.

Mobile, 14—Coton pressant la semaine 9456 balles. Exporté pour la Grande Bretagne 1200. Cabotage 1794. Reçu 33,814. Vendu pendant la semaine 4,000. Vendu aujourd'hui 500. Marché calme. Bas middling 26 1/2. Reçu 377.

La Nouvelle-Orléans 25 à 6 50. Baton-Rouge 6 à 67. Avoine 68. Whisky 95. Porc 26. Graines 17 1/2. Sucre 12 3/8 à 14 1/2.

St Louis, 14—Farine 4 25. Maïs 64. Avoine 65. Whisky 92. Sucre 12 à 15. Mélasse 75 à 80. Graines 18.

Chicago, 14 mai.—Farine 5 00, maïs 58, avoine 39, grande vian 90 1/2, porc 26, jambons 15.

Louisville, 14 mai.—Vendu 150 boucauts de tabac de 4 à 12 1/2. Bas Middling 20 1/2. Sucre de 10 1/2 à 14. Mélasse 70. Farine $5 00. Bon 31. Jambons 16.

Les élections en France.

Nous lisons dans *la France* du 27 avril :

D'après des bruits qui circulent et que quelques journaux ont accueillis, il serait question de convoquer le Corps législatif aussitôt après les élections. Dans la même date, jusqu'à présent, demeure fixée aux 13 et 24 mai. Cette session serait consacrée à la vérification des pouvoirs et peut-être à l'examen de quelques projets qui n'ont pu être discutés dans la session actuelle.

Nous ne pensons pas qu'aucune décision ait encore été prise à cet égard. Mais les rumeurs dont nous parlons ne sont pas dépourvues de vraisemblance. La Chambre pourrait ensuite convoquée vers le 15 juin et elle pourrait, après avoir vérifié les pouvoirs de ses membres,—ce qui est toujours une opération longue et laborieuse,—discuter certains projets, par exemple le budget extraordinaire de la ville de Paris. Elle terminerait sa session jusqu'aux environs de l'automne.

Cette combinaison paraît avoir des chances de prévaloir. Elle offre le double avantage de soustraire promptement les discussions auxquelles donnera lieu dans la rue, à la chaleur dans l'opinion les réclamations électorales, et d'atteindre la date rapprochée.

Le 1863, les élections eurent lieu le 31 mai et le 1er juin. La Chambre se réunit le 5 novembre, et elle mit près d'un mois à se constituer.

Les circulaires suivants étant d'être adressés aux préfets par M. le ministre de l'intérieur :

Paris, 12 avril 1869.

Monsieur le préfet

Vous avez pu voir, par les explications qui ont été échangées dans la séance du Corps législatif du 7 de ce mois, l'intérêt que le gouvernement attache à ce que les communes soient pourvues de boîtes de scrutin dans les conditions déterminées par l'article 23 du décret réglementaire du 12 février 1852.

La circulaire du 1er de mes prédécesseurs, du 14 mai 1863, a moigne des efforts que l'administration a déjà faits pour assurer, sous ce rapport, la stricte exécution de la loi. Je ne doute pas, dans toutes les départements, les maires, de concert avec les conseils municipaux, n'y sont associés avec un louable empressement.

Cependant, à l'approche des élections générales, il convient de veiller à l'exécution de la loi; qui a désormais les garanties démocratiques pour la régularité des opérations électorales. Je vous prie donc de rappeler à tous les maires les prescriptions de la circulaire du 14 mai 1863, et je tiens à recevoir de vous l'assurance que partout les communes sont pourvues de boîtes régulières au moment des élections législatives.

Vous aurez, en conséquence, à me faire connaître si non des communes de votre département qui n'auraient pas encore satisfait à cette obligation légale et à me proposer les moyens de pourvoir à une dépense d'ailleurs très peu importante.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'intérieur,

DE FORCADE.

M. Dufaure tient de se désister de sa candidature dans le Var, par la lettre suivante que publie la *Sentinelle toulonnaise*, qui a causé, d'après ce journal, une véritable consternation à Tpulon :

Paris, 19 avril.

Messieurs et honorables amis,

Vous m'avez fait l'honneur, au mois de septembre dernier, de me proposer une candidature dans la seconde circonscription du Var, pour m'asseoir que mon nom serait accepté par toutes les opinions indépendantes : l'événement a justifié vos prévisions et je n'aurais jamais les témoignages d'estime et de confiance que j'ai reçus parmi vous.

Un seul, dont il serait inutile de rappeler les causes tout accidentelles, n'a découragé ni vous ni moi, et je vous promettais de me présenter de nouveau aux élections générales où l'heureux accord dont j'avais été le témoin se maintiendrait jusqu'à cette époque : mais je me croyais de mon devoir de faire cet effort pour témoigner de la reconnaissance nationale.

☞ Aujourd'hui, à midi, à la matinée de l'Académie — PUNCH et JUDY, le véritable Anglais, par le professeur J. C. Gregory.

UNE NOUVELLE CANDIDATURE.—On lit dans la *France* :

On a beaucoup remarqué dans une des dernières séances des Cortès, le mot échappé à un des ministres du cabinet espagnol, disant que l'on connaîtra peut être plus tôt qu'on ne pense le nom du souverain qui doit être appelé au trône d'Espagne.

Le bruit court aujourd'hui que le nouveau candidat au trône serait le prince Léopold-Eugène-Charles, prince héréditaire de duché de Hohenzollern-Sigmaringen, marié depuis 1861 à la princesse héréditaire de Portugal, Antonie-Marie-Fernande, sœur du roi don Luiz.

Le prince Léopold est né en 1835, il a donc aujourd'hui près de trente-quatre ans.

COMPLOT DE MILAN.

Le *Pertaccusan* du 22 donne les détails suivants :

Il paraît que Mazzini, dans sa nouvelle conspiration, avait envoyé des programmes circulaires dans lesquels les affiliés étaient divisés en sections, suivant qu'ils se trouvaient à la campagne, ou à la ville.

Le caractère du mouvement était tout à fait insurrectionnel. Les républicains formaient les deux principaux partis, et les démocrates, la puissance d'une ville voisine. La distribution des armes était déjà commencée. C'étaient des bombes à la Orsini et des revolvers.

Les amis de la Sicile qui avaient été forcés de se sauver de Naples il y a quelques jours, avaient également commencé à Milan. Le plan pour des conspirateurs étaient déranger à la ville. Au point du jour, dimanche, Milan devait être bouleversé par les détonations et par les cris des hommes et des revolvers. On devait s'emparer de tous les officiers n'habitant pas les casernes, et l'on devait tout d'abord suivre de la préfecture et de la questure. Mais, avant

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Election en Virginie pour le 6 Juillet.

Les Lois de Neutralité.

Stricte Obéissance, ni plus ni moins.

Affaires de Cuba.

Récit de la Bataille de Las Minas.

Première Victoire des Cubains.

Dispersion de Rassemblements à Paris.

Quelques Officiers de Police maltraités.

Les Cortès discutent toujours sur la Forme du Gouvernement futur d'Espagne.

Nouvelles Européennes.

Paris, 14—Plusieurs rassemblements électoraux ont été tenus dans Paris, mais aucun n'a pris beaucoup d'intérêt pour ni en quelque sorte exalter le caractère d'une émeute. Quelques sergents de ville ont été maltraités, et beaucoup d'arrestations ont été faites.

Madrid, 13—Les Cortès ont passé à peu près toute la journée d'aujourd'hui à tenter la question de la forme future du gouvernement.

Le Sénor Orovio, un des ministres du parti républicain, a fait un long discours à l'appui de son amendement pour le remplacer d'une république fédérale.

Copenhague, 14—Dans un banquet qui a eu lieu ici, aujourd'hui, le gén. Manteuffel, ex-ministre de Prusse en Danemark, a fait un discours où il a fait allusion à la vente des Etats Unis des îles danoises dans les Indes occidentales. Il a ajouté qu'il serait très heureux, comme son pays, et on a trouvé en leur possession, une vente de traité serait passée et ratifiée. Le défaut vient de la visible difficulté entre le président Johnson et le Congrès.

Le gouvernement de Hayti a adressé une circulaire aux gouvernements de France, Autriche, Prusse, Baden et Wurtemberg, pour les inviter à une conférence qui se tiendrait à Paris dans le but d'effet de préserver l'indépendance de l'île.

Paris, 14—Washburne, nouveau ministre américain à Paris et J. Berthemy, ministre français à Washington, sont arrivés.

Vienne, 14—A l'occasion de la clôture des chambres autrichiennes, le président a félicité les membres de l'assemblée de l'union de la manière la plus chaleureuse. Il a parlé grandement satisfaisant de l'état des affaires politiques intérieures et a exprimé l'espoir que les différences existant entre les différentes nationalités de l'empire seraient bientôt aplanies.

Washington, 14—Le Grand Sheet est à Beauford. C. de S., chargé d'armes et de munitions et régulièrement expédié pour Falmouth. Les officiers du Revenue refusent d'intervenir.

New York, 14—Or 136 3/4. Coton ferme. Mid. 29 3/4.

☞ Aujourd'hui, à midi, à la matinée de l'Académie de Musique,—les TROIS HOMMES VOLANTS DE L'AIR et GRANDE SAUTE AÉRIENNE, par les inventeurs, Jean, Albert et Arthur.

CHRONIQUE LOCALE.

LA QUESTION DES ÉCOLES.—Des procédures judiciaires ont commencé, hier, devant la Cinquième Cour de District, contre la direction actuelle des écoles publiques. Le but de ces procédures est de faire déclarer la dissolution de la corporation. Les pétitionnaires allèguent que, sous le dernier loi qui régit la matière, ils ont droit à des écoles de leur choix, et que, sous la loi actuelle, ils n'ont pas ce droit. Ils ont, en conséquence, refusé de payer la taxe spéciale levée pour les écoles d'Etat, et que la direction actuelle a refusé de céder ou contrôle.

Les procédures seront probablement suivi au bureau actuel, les demandeurs, dans le délai accordé par la loi, de être les raisons pour les quelles la possession des écoles de ville va servir à leur être refusée. Le contrôle de la question par le juge Lemmonet l'affaire marchera vite, mais comme la cour Suprême s'ajourne le 26 de ce mois, il est facile, dès maintenant, de voir que cette décision n'aura pas lieu avant l'automne.

LA GUERRE DE L'ACOUTCHOUC.—L'affaire de l'Etat contre le gouverneur Warmoth, accusé de malfaisance en office, aussi bien que l'affaire

TEMPÉRATURE—14 mai 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUBARRY, OPTICIEN.
No 111, rue de Canal.

6 heures du matin	64	degrés.
12	71	
3	76	
6	75	

☞ Ne manquez pas d'aller voir les merveilleux Ubiens suivants et les jolis Ponies, aujourd'hui, à la Matinée de l'Académie.

— *Le Morning Post* de Londres du 22 avril publie un article par l'attitude des Etats Unis et les troubles de Cuba. Nous en détachons ces quelques extraits :

La présidence des Etats-Unis, assure-t-on, contrôle l'île de Cuba, et on ajoute qu'il ne serait pas fâché de faire une diversion aux affaires intérieures de l'Union au moyen d'une guerre dans laquelle ses armes seraient victorieuses, attendu que le résultat d'une guerre entre l'Espagne et les Etats Unis ne peut prêter au moindre doute. Mais si une flotte américaine arrivait à la Havane et que son amiral parvint à remplacer dans cette île le drapeau espagnol par le drapeau américain il serait dans une situation dont on ne saurait exagérer la gravité.

Pour diverses raisons, quoique l'Espagne soit dans personne considérable, elle est depuis longtemps hors de la politique active par ces puissances. L'Espagne est la plus faible des trois puissances qui ont des possessions importantes dans les Antilles, et des circonstances particulières fourniraient une sorte de prétexte aux Américains pour s'emparer de Cuba. Mais quand on cherche des prétextes on les trouve bientôt, et il n'est pas de l'Angleterre de voir si, dans le cas où les Etats Unis mettraient leurs desseins à exécution ces deux puissances devraient aider l'Espagne à conserver ce colonie, ou bien demeurer simples spectatrices des événements.

— Le ténor Delabranche vas se trouver remplacé, à Lyon, par le ténor Dulaurens, à qui de brillantes offres sont été faites pour le déc[illegible] de à quatre Bordeaux. La recette de 24,000 fr. par mois, soit 48,000 francs pour la saison.

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LES CÉLÈBRES PILULES

DU DR C. McLANE,

POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale de siècle.

Des milliers de témoignages en obtestent les [illegible]

Toutes les familles devraient en avoir [illegible]

SOUFFREZ-VOUS D'AMAIGRIR?

Avez-vous mal de tête ou une douleur [illegible] dos?

Avez-vous la constipation?

Avez-vous des vapeurs?

Avez-vous une mauvaise haleine?

Avez-vous les nerfs et les pieds froids?

Avez-vous la fièvre ou frisson?

Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?

Avez-vous des vertiges?

Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?

Avez-vous des dégoûtements?

Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?

Avez-vous un estomac gonflé ou nauséeux?

Avez-vous un appétit voraz ou manque d'appétit?

Avez-vous des symptômes bilieux ou scrofuleux?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Attention! Attention! Les dépôts sont changés.

Ce nouvel vient en passant d'or en [illegible] Nº 6 rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE, N'ayez de véritables que celles qui portent la signature de

FLEMING BROTHERS.

On les vend dans le monde entier.

☞ A l'Académie, aujourd'hui, à midi! Métamorphoses comiques, "Ma Vieille Femme et Moi." — "Pat McCann," "Les Noirs." "Vous n'entendrez pas de bruit." — Sheridan et Mack.

Les femmes malades ne devraient employer que le Remède Anglais à l'Huile de Foie de Barry, le plus puissant et le plus efficace Régénérateur du système connu. Pour l'anémie ou pauvreté du sang, la faiblesse générale, la dyspepsie, l'indigestion, la constipation, la jaunisse, la fièvre, les douleurs de dos, les affections de poitrine, les maux de tête, les étourdissements, les spasmes, les nerfs agacés, les palpitations du cœur, les humeurs, les éruptions de la peau, les taches de rousseur, et pour donner de la fraîcheur et de la beauté au teint, il n'y a rien qui égale l'Huile de Foie de Barry. Elle est recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et de l'Amérique. Elle est vendue par tous les marchands de médecines. Prix $1 la bouteille.

L'English Female Bitters est le grand remède de chaque jour pour les femmes. Il est d'une douceur et d'une bonté sans pareilles. Pour l'anémie ou la pauvreté du sang, la faiblesse générale, la dyspepsie, l'indigestion, la constipation, la jaunisse, la fièvre, les douleurs de dos, les affections de poitrine, les maux de tête, les étourdissements, les spasmes, les nerfs agacés, les palpitations du cœur, les humeurs, les éruptions de la peau, les taches de rousseur, et pour donner de la fraîcheur et de la beauté au teint, il n'y a rien qui égale l'English Female Bitters. Il est vendu par tous les marchands de médecines. Prix $1 la bouteille.

Ne désespérez pas. F. F. B. vous guérira. Les médecins de vapeurs sont impuissants. F. F. B. est guéri des maladies de femmes.

Le Roche de Brumegeole & Co. [illegible] de la [illegible] Le Roche de Brumegeole & Co guérit de l'urine qui [illegible] Le Roche de Brumegeole & Co guérit de l'urine [illegible]

Le Roche de Brumegeole & Co guérit de l'urine [illegible] Le Roche de Brumegeole & Co guérit de l'urine [illegible]

Les Pilules de Brumegeole & Co [illegible] de la [illegible] Les Pilules de Brumegeole & Co [illegible] de la [illegible] Employez les Pilules de Brumegeole & Co pour [illegible] Les Pilules de Brumegeole & Co pour la maladie de foie [illegible] Ce que font [illegible]

WHELOCK, FINLAY & CO, agents
rues et entre et Magazin

Banque de la compagnie LOUISIANA PATROLEUM & COAL OIL.

Nouvelle-Orléans, 13 mai 1869.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque aura lieu MERCREDI le 19 du présent mois, à 12 heures M., pour l'élection d'un directeur en remplacement de celui qui a été choisi pour remplir les fonctions de président. Le bureau de transfert sera fermé à partir de ce jour jusqu'après cette élection.

Par ordre du président,
ALEX MILLS, Président.
15 mai—3t 9 juin

Banque de la Compagnie de Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Opelousas et de l'Ouest.

No 69 de la rue de Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1869.

AVIS.

LES messieurs délégués pour nommer des souscripteurs à l'emprunt pour faire de cette Compagnie sont priés de se rendre à leur poste de bonne heure, ce matin, afin de commencer immédiatement leurs opérations.

Par ordre du président,
JNO E. RICHARDSON, Secrétaire.
15mai—2

LE DR. CAPDEVIELLE,

DONNE des consultations de 11 A. M. à 1 P. M., rue des Jeans, au coin de la rue des Rempart.
15mai—3m

AVIS.

Les personnes du service français FORMOSE, qui ont laissé leurs effets à bord de ce vaisseau, sont priées de les faire enlever à bord, aujourd'hui 15 courant, à 10 heures du matin.
LE CAPITAINE.

$40—$45—$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.
AU—
No 6 DE LA RUE BARONNE.

FAIBLE est mais rapide sous le rapport de la simplicité. Elle coud en arrière et en avant.

Elle coud un point pareil à celui de la machine à la main.

Elle coud un point pareil à celui de la machine à la main.

Elle coud un point pareil à celui de la machine à la main